

Groupe Spécialisé n°6 - Composants de baies et vitrages

## **Note d'information**

### **Protocole d'essai de résistance au choc des fenêtres**

Version du 1<sup>er</sup> janvier 2026

## **Protocole d'essai de résistance au choc des fenêtres**

Le GS 6 - Composants de baies et vitrages, estime qu'un essai de résistance au choc des fenêtres, réalisé suivant le protocole ci-dessous, est une justification recevable dans le cadre de la revendication de la Guadeloupe et de la Martinique dans le domaine d'emploi d'une demande de DTA. (Notamment vis-à-vis du Guide d'Application des Exigences Réglementaires (GAER), prise en compte du risque de vents cycloniques dans la conception et la construction des bâtiments en Guadeloupe et en Martinique.)

D'autres justifications peuvent également être nécessaires (notamment un essai de sécurité de résistance au vent tel que décrit dans le GAER)

### **Choix du corps d'épreuve.**

Pour les systèmes à frappe : 1 fenêtre 1 vantail en oscillo-battant et 1 porte fenêtre à la française à 2 vantaux

Pour les systèmes coulissants : 1 porte fenêtre coulissante à 2 vantaux.

Pour les jalousies : 1 jalousie moitié lame vitrée, moitié lames aluminium.

Les dimensions choisies doivent être proche des dimensions maximums de la demande de DTA.

Il s'agit généralement de dimensions se trouvant dans le tableau ci-dessous avec la tolérance -0, +0,5 m :

<b>Type de fenêtre</b>	<b>H (m)</b>	<b>L (m)</b>
Oscillo battante 1 vantail	1,50	1,20
Française 2 vantaux	2,15	1,60
Coulissant 2 vantaux	2,15	2,40
Jalousie	1,50	0,80

### **Réalisation de l'essai**

L'essai doit être réalisé conformément au GAER.

### **Choix des points d'impacts**

Le GAER demande que soient réalisés 2 impacts sur le vitrage et 2 impacts sur les profils.

Les impacts doivent être positionnés conformément aux schémas en Annexe.

*Vitrages :*

Lorsque l'impact a lieu dans l'angle d'un vitrage, il doit se situer à 30 cm de chaque bord dans une zone de 13 cm de diamètre.

Lorsque l'impact a lieu au milieu d'un vitrage (ou d'une lame dans le cas d'une jalousie), il doit se situer au centre de ce vitrage dans une zone de 13 cm de diamètre.

*Profilés*

Lorsque l'impact a lieu dans un angle, il doit en priorité se situer sur l'ouvrant si cela est possible.

- Dans le cas d'un ouvrant caché il ne sera pas possible de situer l'impact sur l'ouvrant, il conviendra alors de frapper le dormant
- Dans le cas d'un ouvrant en retrait du dormant il peut s'avérer impossible de situer l'impact sur l'ouvrant, il conviendra alors de frapper le dormant.

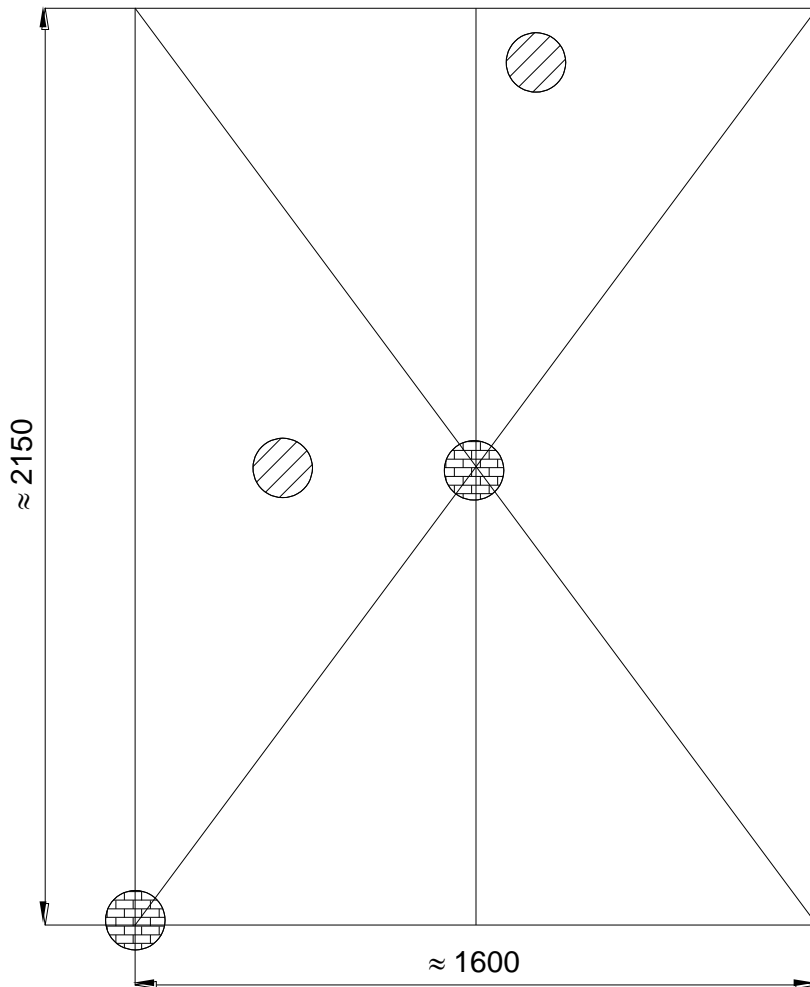
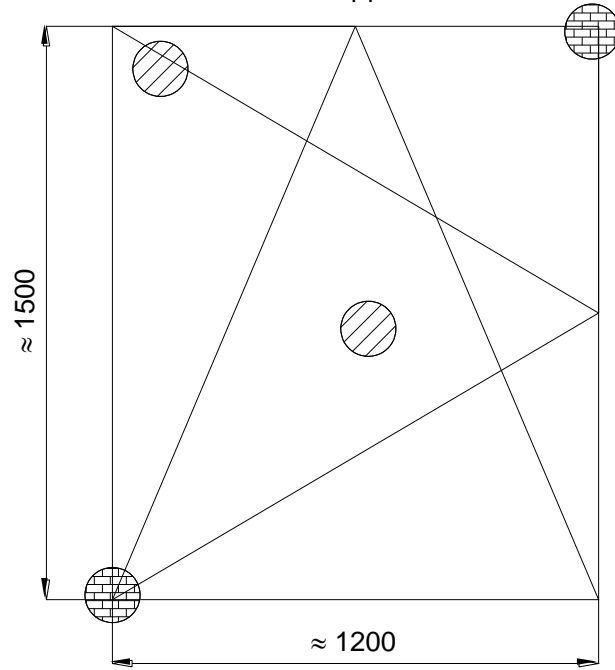
**Critères de réussite de l'essai :**

Les critères du GAER s'appliquent avec les éléments complémentaires suivants :

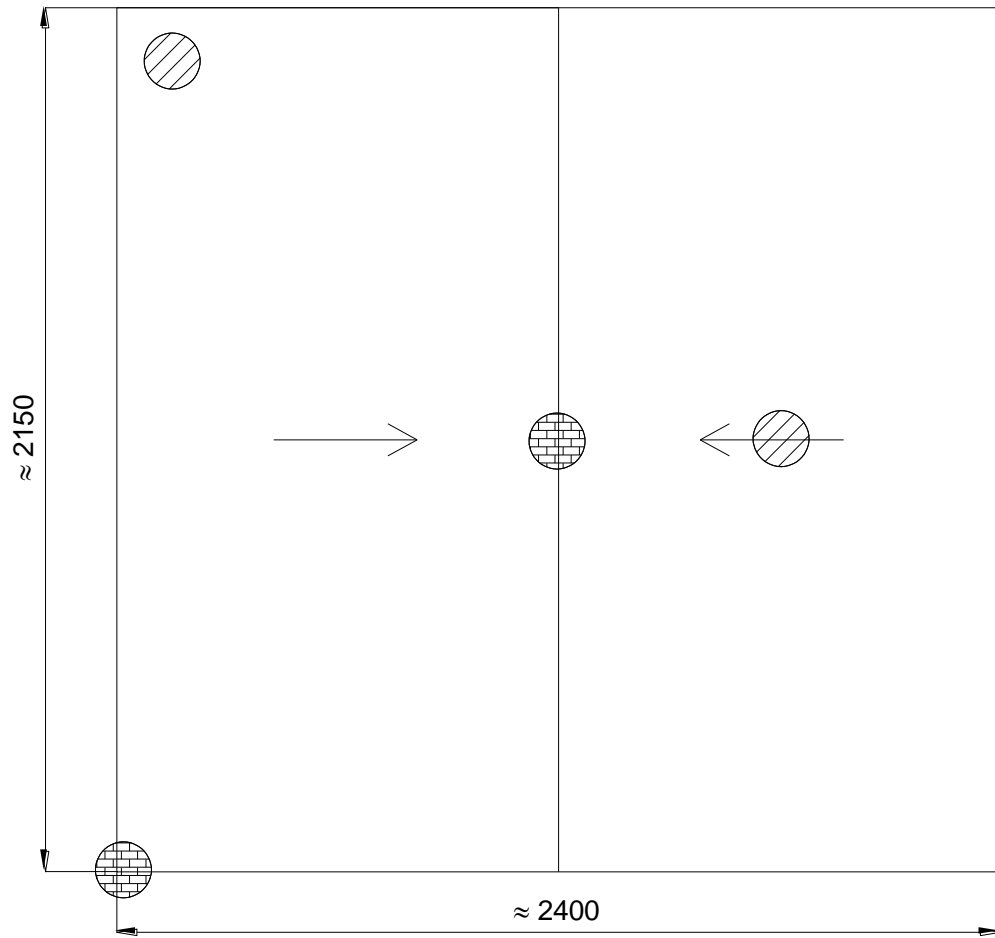
- Le choc ne doit pas détacher ou déloger de façon dangereuse (par exemple arêtes pointues ou tranchantes) le vantail battant ou pivotant du corps d'épreuve, ni détacher la quincaillerie ou les éléments de maintien du remplissage
- Le vantail ne doit pas s'ouvrir sous l'impact
- Il peut arriver que des petits éléments (« poussière » de vitrage, écaille, ...) soient délogés sous l'impact. Si cela est le cas, la masse totale de ces éléments doit être inférieure à 50 g

# Annexes

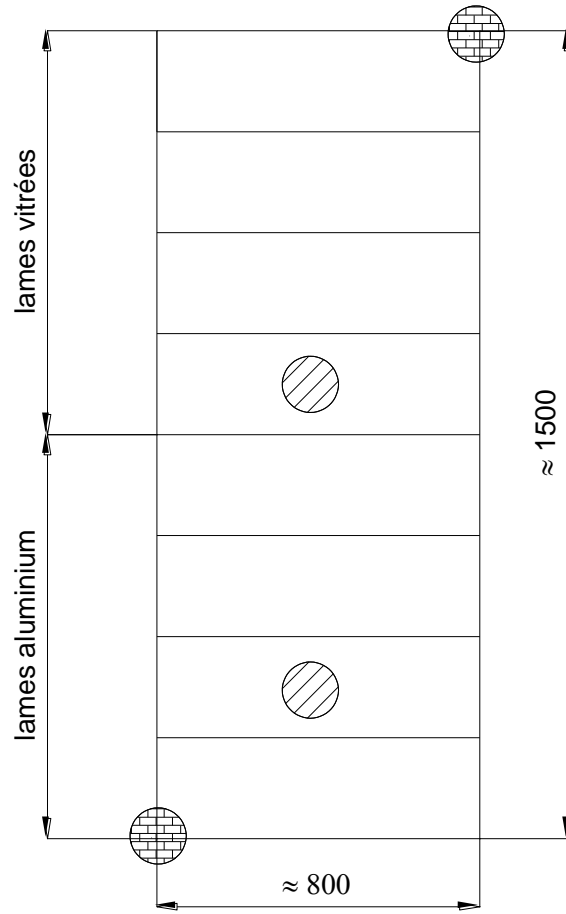
Frappe



# Coulissant



# Jalousie



# Impact sur le vitrage

